

La
Semaine Religieuse
DE
Québec

VOL. XIX

Québec, 5 janvier 1907

No 21

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 321. — Les Quarante-Heures de la semaine, 321. — Apostolat de la prière, 322. — Les réceptions du jour de l'an, 323. — Nos bons souhaits, 324. — La Congrégation du Saint-Esprit ou les Spiritins au Canada, 325. — Le baldaquin de l'église du Saint-Sacrement, 326. — La liberté religieuse en Amérique, 329. — Brûlé et converti, 332. — Le dimanche à bord de l'*Arctic*, 333. — Bibliographie, 334.

— o —
— ••• —
Calendrier
— o —

6 Dim.	b	Epiphanie de N.-S. 1 ^{cl.} Kyr. royal. II Vêp. de cette fête.
7 Lundi	b	2 ^e
8 Mars	b	3 ^e
9 Merc.	b	4 ^e } Jour de l'octave de l'Epiphanie, privilég., <i>semid.</i>
10 Jeudi	b	5 ^e }
11 Vend.	b	6 ^e }
12 Samed.	b	Dimanche dans l'octave, <i>semid.</i>

— ••• —
Les Quarante-Heures de la semaine
— o —

7 janvier, Honfleur. — 9, Saint-Apollinaire. — 10, Saint-Vital de Lambton. — 12, Couvent de Deschambault.

Apostolat de la prière

— o —

Intention générale pour janvier 1907 : *La conversion du Japon.*

Les événements qui se sont déroulés naguère en Extrême-Orient ont attiré de plus en plus l'attention du monde civilisé sur le Japon. Ce peuple, sous le rapport matériel, a fait en peu d'années des progrès merveilleux ; malheureusement la civilisation chrétienne n'y avance que bien lentement.

Les causes en sont multiples. Sans parler de l'immoralité qui règne au Japon, comme du reste en toute terre païenne, l'orgueil, vice de la race japonaise, empêche les « lettrés » d'ouvrir les yeux à la lumière religieuse. De plus, les missionnaires et les catéchistes sont trop peu nombreux. D'autre part, le prosélytisme des pasteurs protestants et des popes rétrécit le champ où s'exerce le zèle des ouvriers apostoliques. Il faut ajouter que le Japon n'a pas seulement emprunté à l'Occident ses institutions politiques et ses découvertes scientifiques, mais aussi la libre pensée et la franc-maçonnerie qui trouvent un terrain éminemment propice au sein de ces populations corrompues.

Quel est donc l'avenir du Japon ? « Ce peuple, écrit Mgr Vay de Vaga qui l'a vu et étudié de près, est aujourd'hui en *adolescence*. Plus tard, bientôt sans doute, viendront les problèmes et les crises ; et, ce jour-là, il s'apercevra que la gloire des peuples est faite de la puissance de Dieu, et, à son tour, il reconnaîtra la nécessité absolue de la recherche des éternelles vérités. »

Ce jour heureux, nous pouvons le hâter par nos saints désirs et nos pieuses supplications. Aimons donc à redire souvent surtout pendant ce mois, cette belle et touchante prière que saint François-Xavier avait composée pour la conversion de ses chers Japonais :

« Dieu éternel, créateur de toutes choses, souvenez-vous que les âmes des infidèles ont été tirées par vous du néant et que vous les avez créées à votre image et à votre ressemblance. Voici, Seigneur, qu'au mépris de votre nom, l'enfer se remplit de ces pauvres âmes. Souvenez-vous que JÉSUS, votre Fils, a

subi pour leur salut une très cruelle mort. Veuillez, Seigneur, je vous en supplie, ne pas permettre plus longtemps que ces pauvres païens méprisent votre divin Fils ; mais, apaisé par les prières des saints et par celles de l'Église, l'épouse très sainte de votre Fils JÉSUS, rappelez-vous votre miséricorde ; et, oubliant leur idolâtrie et leur ignorance, faites qu'ils connaissent enfin, eux aussi, le Seigneur JÉSUS-CHRIST que vous avez envoyé : Lui, notre salut, notre vie, notre résurrection ; par qui nous avons été sauvés et rachetés ; à qui nous voulons que soit toute gloire pendant la durée infinie des siècles. Ainsi soit-il. » (300 jours d'indulgence. Pie IX, 1847.)

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que vous accordiez au peuple japonais la grâce du salut.

Résolution apostolique : Prier pour la conversion du Japon.

— o —
Les réceptions du jour de l'An

Le clergé de la ville et des environs est venu très nombreux, lundi matin, présenter ses hommages à S. G. Monseigneur l'Archevêque. Beaucoup de religieux des divers ordres s'étaient joints au clergé séculier.

Au nom de tous, Monseigneur Marois, vicaire général, exprima à Sa Grandeur les sentiments de respect, de dévouement et de filial attachement qui animent son clergé, et les vœux qu'il forme pour le bonheur de son Chef.

Sa Grandeur, en réponse, dit à son tour le contentement que lui font éprouver la soumission et le zèle du clergé. Puis, faisant écho à l'exposition éloquente que Mgr le Vicaire général avait faite des événements heureux ou malheureux de l'année, Monseigneur exprime la joie très vive qu'il éprouve à constater le succès extraordinaire de la croisade de Tempérance.

Et il finit en recommandant au clergé de mettre surtout l'enfance et la jeunesse en garde contre les dangers de l'alcoolisme et des sociétés secrètes.

Le reste de la journée, Sa Grandeur a reçu les professeurs de l'Université, les élèves du grand Séminaire, et les délégations de plusieurs communautés religieuses.

— Le jour de l'An, après la grand'messe, S. G. Monseigneur l'Archevêque, assisté par les prélats et les prêtres de la maison archiépiscopale, a tenu réception solennelle au salon de l'archevêché. Un très grand nombre de citoyens de tous les quartiers de la ville et de toutes les positions sociales sont venus présenter leurs vœux de bonne année à Sa Grandeur. Signalons, dans ce long défilé, le premier ministre de la Province, le ministre des Postes du Canada, le Secrétaire de la Province, l'évêque anglican et plusieurs membres de son clergé, le maire de Québec, le surintendant de l'Instruction publique, les autorités militaires, des juges, des sénateurs, des députés, des échevins de la ville, etc.

— Mercredi, le 2 janvier, Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la Province est venu faire sa visite du nouvel an à S. G. Mgr l'Archevêque.

Nos bons souhaits

— o —

Voilà encore une année qui vient de s'achever, au commencement de cette semaine. « 1907 » était là tout près, et a pris tout de suite sa place. En mourant, les années tombent dans l'histoire...

Nous partons, nous aussi, tantôt l'un, tantôt l'autre : mais c'est pour entrer dans l'éternité, heureuse ou malheureuse. — Tout cela c'est banal, à force d'arriver sans cesse. Mais quand on y pense sérieusement, quelles pensées graves cela suggère ! Nous souhaitons à nos lecteurs de réfléchir souvent sur ces sujets, et d'en tirer les leçons qui conviennent. Il n'en faudra pas plus pour que l'année nouvelle soit pour eux très heureuse, c'est-à-dire marquée par une grande fidélité dans le service de Dieu et pleine de mérites pour la vie future.

•••••

La Congrégation du Saint-Esprit ou les Spiritins au Canada

— o —

Tel est le titre du chapitre v de l'appendice de l'*Histoire des Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIIe siècle*, par le P. de Rochemonteix, S. J., page 268.

A lire ce titre et le chapitre qui en fait l'objet, on croirait généralement que la Congrégation du Saint-Esprit a fourni plusieurs missionnaires au Canada, notamment en Acadie. Il n'en est rien cependant.

Disons de suite que les Spiritins, à l'époque qui nous occupe, c'est-à-dire au XVIIIe siècle, n'étaient pas des religieux, mais bien une simple association de prêtres séculiers dont le but était d'élever et de former des prêtres séculiers en vue du ministère apostolique et spécialement pour les pays d'outre-mer.

Les élèves du séminaire du Saint-Esprit étaient agrégés, non vraiment associés, à la communauté du Saint-Esprit et de l'Immaculée-Conception. En raison des liens qu'ils gardaient les uns avec les autres, élèves et maîtres étaient connus pareillement sous le nom de Spiritins.

Ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle que les membres de la société ont cru devoir ajouter, aux exercices de la vie sacerdotale, l'obligation de la vie religieuse.

Il est donc téméraire de classer les missionnaires de l'Acadie et de la Baie des Chaleurs au nombre des membres de la Congrégation du Saint-Esprit telle que définie, comme il le serait de considérer les Prêtres Adorateurs du Canada comme appartenant à la Congrégation du Très-Saint-Sacrement.

L'union des Spiritins et de leurs élèves était simplement spirituelle et de protection.

Parmi ceux que le P. de Rochemonteix désigne comme Spiritins, nous voyons figurer Messire Bourg, premier prêtre acadien et durant vingt ans missionnaire en la Baie des Chaleurs et en Acadie. Rien dans sa correspondance ni dans ses relations ne laissait soupçonner son agrégation à cette communauté religieuse.

Cependant M. Bourg ayant fait ses études au petit séminaire de Saint-Malo, tenu par les Spiritins, il pouvait appartenir à la catégorie des agrégés.

Son protecteur M. de L'Isle-Dieu, vicaire général de l'Evêque à Paris, écrivait de lui au cardinal Leonardo Antonelli, préfet de la Propagande, en 1786 :

« M. Bourg, élève du séminaire du Saint-Esprit et né dans l'Acadie, y fait les fonctions de vicaire général avec résidence à Halifax. »

M Bourg ne résida que deux ans à Halifax et revint dans la Baie des Chaleurs.

Autre erreur dans le même chapitre.

Le R. P. de Rochemonteix dit en parlant de la Vie du fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit, par le T. R. P. Le Floch : « Il (le P. Le Floch) dit cependant, dans la Vie de son illustre fondateur, que c'est M. Becquet, supérieur général de 1763 à 1788, qui envoya *les premiers Spiritins en Acadie.* »

Il faut lire, à Saint-Pierre Miquelon, Cayenne, etc., à la place de l'Acadie.

On ne saurait être trop précis en histoire.

E.-P. CHOUINARD, prêtre.

Saint-Paul de la Croix, 16 déc. 1906.

Le baldaquin de l'église du Saint-Sacrement

En février 1901, je décrivais dans cette *Revue*, avec un enthousiasme convaincu, l'intérieur de l'église du Saint-Sacrement que les Dames Franciscaines venaient de faire décorer ; et je terminais en disant que son éclatante beauté n'est surpassée nulle part en Amérique.

Bien des fois depuis lors j'ai visité ce sanctuaire, et mon admiration n'a pas diminué.

Sans doute il ne manque pas d'églises de proportions plus monumentales, de matériaux plus riches, d'ornementation plus somptueuse. Mais je n'en connais pas en Amérique dont la décoration intérieure plaise davantage à l'œil, et qui réunisse dans un plus harmonieux ensemble les traits caractéristiques de ce beau qui charme, qui attire, et qui élève l'âme.

Depuis 1901, l'église du Saint-Sacrement s'est encore embellie parce qu'elle s'est complétée.

Un magnifique autel en marbre de Carrare et en onyx, qui

fait l'admiration de tous, y a été érigé, il y a quatre ans, je crois. Cette *Revue* en a fait alors la description.

Enfin, un baldaquin, qui est une belle œuvre d'art, vient d'y être installé pour couronner l'autel, et donner au sanctuaire son complément nécessaire.

Il y a près de six ans que les piliers sur lesquels il repose l'attendaient. Rangés au chevet de l'église comme des sentinelles, ils offraient au regard, malgré la beauté de leurs colonnes, l'aspect de quelque chose d'inachevé.

Aujourd'hui on comprend pourquoi ils étaient là. Car ils remplissent maintenant le rôle auquel l'artiste les destinait. Ils portent des consoles élégamment découpées et sculptées, qui convergent en se courbant les unes vers les autres de manière à former une voûte qui est surmontée de blancs nuages. Puis de grands anges ailés, faisant corps avec les consoles et se courbant avec elles, s'élançant du rebord des chapiteaux pour consolider la voûte nuageuse, au-dessus de laquelle nous apparaît Jésus-Christ, debout, faisant son ascension vers le ciel.

Mais il est visible que les bras tendus des anges ne supportent pas la marche ascensionnelle de l'Homme-Dieu. Il s'élève de ses propres forces, et les autres anges plus petits, de simples têtes ailés, qui voltigent avec des reflets dorés dans la blancheur des nuées, ne font que l'accompagner.

Lui-même a déjà dépassé la région des nuages qui caressent à peine ses pieds. Et comme en quittant la terre il sort de l'ombre, des clartés d'en haut descendent vers lui, et sa tête est déjà plongée dans le rayonnement de la lumière céleste.

Ses bras sont levés vers sa patrie d'origine. Ils s'ouvrent comme pour embrasser quelqu'un qu'on ne voit pas, et qui est sans doute son Père céleste venu à sa rencontre. C'est la marche triomphale du vainqueur de la mort vers la Jérusalem céleste ! C'est l'entrée dans la gloire sereine, définitive, éternelle, dont les rayons enveloppent déjà son corps transfiguré.

Tout ce groupe sculptural est admirablement exécuté.

Les grands anges des consoles sont très beaux de forme, d'attitude. Ils expriment l'élan plutôt que l'effort musculaire ; ils savent bien que Jésus n'a pas besoin d'être soutenu ; et les

têtes angéliques qui déploient leurs ailes dorées dans les nuages font un cortège vivant au triomphateur.

Il est difficile de juger une statue placée à cette hauteur ; mais le Christ lui-même paraît avoir de justes proportions, une pose noble et naturelle, et surtout une tête expressive et très belle.

Enfin, la composition et le dessin de toute cette œuvre sont d'une grande correction et d'une belle envolée.

Le sujet lui-même est d'ailleurs ce qui convenait le mieux à l'église du Saint-Sacrement, et la manière dont il a été traité par les artistes est en harmonie avec le style de son architecture.

Quand les adorateurs du Saint Sacrement lèveront leurs yeux vers Jésus montant au ciel, et les abaisseront vers son corps eucharistique, ils comprendront mieux de quels miracles l'amour d'un Dieu est capable. Ils se rappelleront ces deux paroles du Maître que je vais citer, et qui semblaient contradictoires aux disciples qui les entendaient.

Car il leur disait d'une part : « Je m'en vais, et vous ne me verrez plus » ; et d'autre part : « Je ne vous laisserai pas orphelins . . . Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles. »

Cela paraissait contradictoire et impossible. Comment pouvait-il s'en aller, disparaître à nos regards pour jamais, et en même temps rester avec nous jusqu'à la consommation des siècles ?

Mais rien n'est impossible à Dieu ; et quand vous visiterez dorénavant l'église des Franciscaines, vous comprendrez comment les deux prédictions qui semblaient contradictoires se sont réalisées. Dans l'Ascension Jésus nous a quittés ; mais dans l'Eucharistie il est encore avec nous. C'est la merveille des merveilles ! C'est le miracle des miracles de l'amour ! Obéissant à sa double nature, Jésus devait retourner vivre éternellement dans le ciel, parce qu'il était Dieu ; mais il a voulu rester en même temps parmi les hommes parce qu'il avait promis de les aimer jusqu'à la fin.

Quand donc vous aurez admiré dans l'œuvre sculpturale du baldaquin l'Homme-Dieu quittant la terre, ne faites pas comme les *hommes de Galilée (viri Galilæi)* qui ne voulaient

pas détacher leurs yeux de la voûte céleste où leur Maître avait disparu. Abaissez-les sur l'autel, et vous l'y reverrez dans tout l'éclat d'un roi sur son trône. Mais non, ce sanctuaire n'est pas la salle du Trône du Roi des rois, c'est la salle de Banquet dont les décors et les ornements sont faits pour réjouir les yeux des convives. Il ne faut pas l'oublier pour en saisir le caractère *architectonique*...

(*Revue eucharistique.*)

A.-B. ROUTHIER.

La liberté religieuse en Amérique

— o —

Pas de taxes sur les presbytères

Les Yankees ont de graves défauts, mais il serait injuste de leur dénier certaines qualités de premier ordre : entre autres, l'énergie et le sens pratique.

Un de nos lecteurs, qui se trouve actuellement à la Nouvelle-Orléans, nous adresse, à ce sujet, une lettre intéressante.

« Je ne puis résister, m'écrit-il, au désir de vous envoyer quelques documents touchant un fait important qui vient de se passer ici, et qui met en relief la veulerie des Français.

« Un quidam, dont le nom importe peu, a voulu récemment faire voter un projet de loi tendant à soumettre dorénavant les presbytères aux taxes ordinaires, — ce qui n'avait jamais été tenté en Amérique.

« Au lieu de se borner, comme en France, à pousser des plaintes et des gémissements, les catholiques se sont mis immédiatement en posture de défense. L'archevêque a écrit ; dans leurs paroisses respectives, les curés ont parlé et dénoncé le « complot » ; des juges eux-mêmes — ils ne ressemblent guère à nos magistrats français ! — n'ont pas hésité à mettre leurs concitoyens en garde contre « une injustice »... Résultat : le projet de loi est renvoyé aux calendes grecques... »

Mon honorable correspondant joint à sa lettre plusieurs documents, entre autres la lettre de protestation adressée à son clergé, à la date du 9 octobre 1906, par Mgr Blenk, archevêque de la Nouvelle-Orléans.

Cette lettre est intéressante à plus d'un titre ; elle montre combien les Américains ont la vraie conception de la liberté

politique, et combien nous l'avons peu, nous autres Français. Je ne puis résister au désir de la reproduire :

Archevêché de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 9 octobre 1906.

Révérénd et cher Père,

Le peuple de la Louisiane est appelé, aux élections du 6 novembre prochain, à exercer un droit sacré et à remplir un devoir solennel.

Aux dernières élections de la législature de 1902, la volonté populaire s'est clairement affirmée en faveur d'un amendement qui exemptait de taxe les résidences ecclésiastiques et les presbytères. Or, un nouvel amendement vient d'être proposé aux électeurs pour annuler le premier et taxer à nouveau les presbytères et les résidences ecclésiastiques.

Ce que l'on reproche à cet amendement (Article 230 de la Constitution de l'Etat — Act 215 de 1906), c'est d'avoir été, dit-on, le résultat d'une regrettable inadvertance. Fût-ce vrai, ce n'est pas moins un acte de mauvaise administration que de solliciter le vote d'un public éclairé en faveur d'un amendement dont les conséquences injustes et désastreuses se trouvent dissimulées au point d'avoir été ignorées par le législateur lui-même. Il est donc de toute nécessité, mon Révérend Père, d'exposer en plein jour le danger qui se cache sous cet amendement, et d'exiger un vote unanime contre une loi qui fait une grave injure à toutes les églises et en menace plusieurs d'une ruine imminente.

La Fédération des Sociétés catholiques a pris cette cause en main avec un zèle et une détermination au-dessus de tout éloge. On ne saurait douter du résultat qu'obtiendront les efforts intelligents des membres de cette belle et forte organisation dont l'influence se fait sentir dans toutes les paroisses de notre archidiocèse.

Les grands journaux de notre ville, le « Morning Star », notre organe officiel, et les principales publications de l'Etat prêtent à la cause que nous défendons tout l'appui de leur immense pouvoir pour le bien.

Voici donc le moment, mon Révérend Père, d'unir plus que jamais nos efforts pour remporter une victoire à la fois décisive, imposante et durable. C'est pourquoi nous vous conjurons, avec toute l'autorité dont nous sommes revêtus, de vous efforcer comme pasteur et comme citoyen, à faire porter un coup mortel à l'amendement proposé.

Cet amendement se trouvera le dernier sur le bulletin électoral. Veillez à ce que chacun de vos paroissiens sache qu'il

faut marquer son vote en face de l'amendement, dans la colonne « against ».

JAMES H. BLENK, S. M.,
Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

N. B. — Cette lettre sera lue à toutes les messes, le dimanche suivant sa réception.

Imagine-t-on, en France, une pareille lettre écrite par un évêque et lue au prône par les curés !

Vous entendez d'ici les 41 francs (1) du Bloc hurler à l'« ingérence cléricale » ! Ils seraient capables d'exiger la réunion d'une Haute-Cour spéciale. . .

Aux Etats-Unis, on a trouvé tout simple et tout naturel que les catholiques se défendissent comme se seraient, à leur place, défendus d'autres citoyens appartenant à n'importe quelle confession religieuse.

Remarquez aussi le sens pratique, le modernisme intelligent de cet archevêque, qui se félicite d'avoir avec lui les journaux et qui n'hésite pas à proclamer solennellement « leur immense pouvoir pour le bien ».

En France, les catholiques ont beau constater et *re-*constater que c'est uniquement par la presse que la minorité maçonnique et juive a conquis le pouvoir, ils n'arrivent pas encore à comprendre qu'avec une presse catholique et patriote disposant des mêmes ressources, aussi bien outillée et aussi puissante, par conséquent, que la presse du Bloc, ils ne tarderaient pas à prendre une éclatante et complète revanche. . .

A l'étranger, et particulièrement en Amérique, on est stupéfait de cette attitude trop résignée de l'opposition ; on s'étonne de voir que les catholiques, si nombreux et encore si riches, ne sachent pas mieux se défendre contre une poignée de Juifs et de Francs-Maçons.

Nous souffrons, Monsieur, — me dit mon correspondant, — nous Français, habitant l'Amérique et jouissant de cette liberté religieuse que personne ne contraire, nous souffrons d'entendre les Yankees nous dire :

« Eh bien, quoi ! Vous chassez vos prêtres de France, maintenant ! Vous ne voulez plus de religion ? . . . »

(1) Appellation ironiquement attribuée aux députés de France qui viennent d'élever leur indemnité parlementaire à 15,000 francs par année, soit 41 francs par jour. S. R.

Que répondre à cela ? Comment faire comprendre à ces gens, pour lesquels la liberté religieuse est une chose sacrée, la différence qu'il y a entre la France et les malandrins qui sont au pouvoir ? Ils ne peuvent arriver à concevoir qu'un pays comme la France ait pu se donner, de gaieté de cœur, des voleurs et des voyous comme représentants . . . »

A. DE BOISANDRÉ,

(*Libre Parole*, Paris.)

Brûlé et converti

— o —

Dans la paroisse où j'exerçais le saint ministère, il y a cinq ans, habitait un sorcier qui, par des cures vraiment merveilleuses, avait acquis une réputation¹ extraordinaire, non seulement parmi les païens, mais encore parmi les chrétiens. Je ne tardai pas à constater qu'il y avait là de quoi ébranler la foi de mes ouailles.

A côté des guérisons prodigieuses qu'on lui attribuait, il y avait un phénomène étrange, un fait véritablement étonnant qu'il se plaisait à renouveler de temps à autre.

Il amassait tout près de son habitation des matières inflammables, il y mettait le feu et, quand le brasier était bien ardent, il se déchaussait, entraînait pieds nus dans la fournaise et se mettait à danser sur les charbons incandescents comme nous pourrions le faire sur un tapis de verdure, sans éprouver la moindre souffrance et sans qu'on pût constater sur son corps la moindre brûlure.

Ne sachant que faire pour empêcher mes pauvres chrétiens d'être gagnés par les sortilèges de cet homme voué au démon, je me mis à prier la sainte Vierge qui m'inspira la pensée de recourir à la Médaille de saint Benoît. J'en parlai à l'un des membres de ma petite congrégation qui se chargea volontiers d'aller jeter dans le feu une médaille de saint Benoît avant que le sorcier n'y fût entré.

Ainsi dit, ainsi fait. Mais à peine le suppôt du diable avait-il pénétré dans les flammes dévorantes et mis le pied sur les charbons ardents, qu'il se mit à pousser des hurlements épouvantables. La médaille de saint Benoît avait fait reprendre au

feu ses propriétés naturelles, et la conséquence fut que le pauvre sorcier sortit des flammes affreusement endommagé.

Deux mois après cette aventure, j'étais appelé la nuit près d'un malade qu'on disait dans un pressant danger de mort. . . Quelle ne fut pas ma surprise, lorsque je me vis en face de celui dont j'avais naguère combattu les sortilèges !

Le moribond parfaitement disposé me supplia de l'instruire sur la religion chrétienne, disant que, depuis le jour où l'action du démon avait été paralysée par la Médaille de saint Benoît, il avait reconnu le vrai Dieu dans Celui que nous adorons. Je me hâtai de lui apprendre ce qu'il importait le plus de savoir, car le temps pressait ; je le baptisai ; et, le surlendemain, il mourait plein de confiance dans la miséricorde infinie de Celui qu'il avait combattu si longtemps par ses sortilèges diaboliques.

(Lettre du R. P. Boulie, O. M. J. Décembre 1904, *Saint Benoît et Sa Médaille.*)

Le dimanche à bord de l'*Arctic*

Nos lecteurs savent que l'*Arctic* est un navire envoyé par le gouvernement du Canada dans les régions polaires, sous le commandement du Capt. Bernier. Cette expédition, partie de Québec l'été dernier, ne reviendra que dans une ou deux années. Les choses n'ont pu malheureusement s'arranger pour qu'un aumônier accompagnât nos courageux explorateurs. Néanmoins, le dimanche, nos compatriotes célèbrent autant que possible des offices religieux. Voici, pour donner une idée de ces offices, quel a été le programme des exercices du dimanche 26 août dernier, alors que l'*Arctic* était pris dans les glaces quelque part au-dessus de l'entrée de la baie d'Hudson. Cette dévotion de nos marins canadiens est profondément touchante. . .

Messe du 6^e ton.

- 1°. Prière avant la messe. — Commandant.
- 2°. Esprit Saint, descendez en nous. — M. Tremensky.
- 3°. Le chapelet. — Commandant.
- 4°. *Kyrie et Gloria*, Chœur de l'«*Arctic*», sous la direction du D^r Pepin, maître-chantre.
- 5°. Epître et Evangile. — Le commandant.
- 6°. *Credo*. — Chœur de l'«*Arctic*».

- 7°. Prière de l'Offertoire. — Le commandant.
 8°. Cantique : « Vierge Etoile des Mers. » — M. Perron.
 9°. Prières : de l'Offertoire au *Sanctus*. — Le commandant.
 10°. *Sanctus*. — Le chœur de l'« Arctique. »
 11°. Prière jusqu'à l'*Agnus Dei*. — Le commandant.
 12°. Cantique : « Dieu seul. » — M. Perron.
 13°. Prières : de la Communion à la fin de la messe. — Commandant.
 14°. *Benedicamus Domino*. — Le chœur.
 15°. Prières après la messe.

LES VÊPRES

- 1°. *Deus in adjutorium*. — D' Pepin.
 2°. *Confitebor tibi Domine*. — Le chœur.
 3°. *Laudate pueri Dominum*. — Le chœur.
 4°. *Ave Maris Stella*. — Le chœur.
 5°. *Magnificat*. — Le chœur.
 6°. *Benedicamus Domino*. — Le chœur.
 7°. *Salve Regina*. — Le chœur.
 8°. *Domine salvum fac regem*. — Le chœur.
 9°. *Tantum ergo*. — Le chœur.
 10°. *Panem de caelo*. — Le chœur.
 11°. Prière au Très Saint Sacrement. — Le commandant.
 12°. *Laudate, omnes gentes*. — Le Chœur.
 13°. Nous vous invoquons tous. — Le Chœur.

Bibliographie

— LA FOI ET LA MORALE CHRETIENNES, par l'abbé E. BLANC, professeur aux Facultés catholiques de Lyon. In-18 (256 p) 1 fr. 00; franco, 1.25. — (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e)).

Voilà un petit livre qui vient de paraître, et qui n'est d'ailleurs « petit » que de format. L'auteur s'y est inspiré des avertissements donnés dans leurs Encycliques, par Léon XIII et par Pie X, sur « l'abaissement et la débilité des âmes contemporaines » et sur la nécessité urgente où elles sont de « faire une étude approfondie de la doctrine chrétienne », pour tenter une esquisse de cette doctrine vivifiante et faire resplendir, à tous les yeux qui ne refusent pas obstinément de s'ouvrir à l'évidence, la Vérité, la Beauté, et la Bonté, en quoi se résument et s'étreignent toute la Foi et toute la Morale de notre sainte Religion.

Nous ne surprendrons sans doute personne, en disant que l'auteur nous donne une esquisse faite de main de maître. C'est une exposition logique, intégrale et lumineuse des vérités chrétiennes ; une démonstration concluante de la solidité de nos croyances, et de leur rigoureux enchaînement ; et, pour ainsi parler, un « Cours » abrégé de Christianisme, où les vertus morales, tant sociales que privées, ont leur histoire et leur « portrait » à côté du tableau consacré à la peinture des vérités dogmatiques.

Par la fermeté et la richesse de sa trame, le livre s'impose donc déjà à l'attention de tous. Mais un mérite encore s'y surajoute, qui achèvera de lui gagner la faveur publique : c'est son extrême actualité. Sans viser proprement à faire un travail d'apologétique, monsieur l'abbé Blanc n'a néanmoins jamais perdu de vue qu'il écrit pour des lecteurs du *xxe* siècle ; il connaît leurs besoins ; il sait leurs doutes ; et il prend en pitié leurs hésitations et leurs défaillances. Et c'est pourquoi il s'est constamment appliqué à semer dans son livre les avis salutaires et les conseils opportuns. On y trouvera donc, à mains pleines, avec la solution implicite de la plupart des problèmes qui se posent anxieusement, en nos jours troublés, toutes les leçons doctrinales et les directions morales dont nous avons un si pressant besoin, dans le grand péril de l'heure présente. On s'y approvisionnera de trésors de générosité ; chacun peu à peu y sentira renaître et s'affermir son courage, car chacun, chemin faisant, y puisera le « confort », — comme se fussent exprimés nos ancêtres, lesquels, ne connaissant guère de ce joli mot que son acception morale, qui est la bonne, avaient la sagesse de se préoccuper infiniment moins que nous de l'autre, le « confortable » ; on y apprendra, pour tout dire, à travailler avec énergie à ce par quoi, tous, tant que nous sommes, nous devons ne pas oublier de commencer : notre personnel relèvement, notre « instauration » intime.

Le livre qui sait « prêcher » ces bienfaisantes choses est manifestement plus qu'un beau livre : c'est un livre excellent ; et l'avoir écrit, au tournant où nous sommes de notre histoire, c'est avoir fait deux fois œuvre d'apostolat.

L'auteur sera compris, et son livre est assuré de rencontrer partout le plus chaleureux accueil.

— HENRI LASSERRE, *son testament spirituel*, pages inédites recueillies après la mort de l'auteur et publiées avec une préface, par M. le chanoine BRUZAT, vicaire général. In-12, 4 fr. (*Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.*)

Il est, dans le domaine des idées, certains bouquets choisis dont les âmes délicates ne sauraient se déprendre quand elles en ont respiré le parfum délicieux. Les pages inédites d'Henri Lasserre qu'on lira ici rentrent dans cette catégorie. Les générations d'aujourd'hui, aux opinions indécises, et aux vœux inclinés vers le découragement, pourront y apprendre comment celui qui veut être chrétien doit, avant tout, savoir se tenir ferme et inébranlable dans l'espérance ; elles y trouveront encore les sources de la force véritable et de l'inépuisable fécondité sociale, savoir, la réflexion mûrie, l'abnégation et l'amour profond du Christ, seul et efficace contrepoids à leurs faiblesses, à leurs ignorances, et à leur action inquiète et trop peu productive.

— SAINT ANTOINE DE PADOUE, d'après les documents primitifs, par le R. P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ. In-12, portrait. 2 fr. (*Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.*)

Quatorze mille exemplaires de l'édition précédente de cet ouvrage ont été vendus. C'est dire ses qualités, son charme et son intérêt. Celle-ci ira plus loin encore, car l'auteur s'est fait un devoir de restituer à saint Antoine sa physionomie originale à l'aide de la critique moderne et des documents inédits remis en lumière. Cette vie de saint Antoine le séraphique, qui se rattache aux origines d'un grand ordre, aux merveilles opérées par le Patriarche d'Assise, est présentée de telle façon qu'elle arrive à point pour combattre les erreurs de l'athéisme moderne.

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (9^e année). — Abonnement : 12 fr. par an. 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison de décembre :

La religion spirite (Louis d'Albory). — Un cas remarquable d'incarnation (L. Chevreuil). — Le sixième âge de l'Eglise (*suite*) (Simmius). — Les Mages de l'Epiphanie (Gabriel Jeune). — Le père du mensonge (S...). — Le spiritisme à Lourdes (P. L. Borie). — Autour des revues (Ch. V. et P. L. Borie).